

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 36 (1898)
Heft: 35

Artikel: Reportage en chambre
Autor: Boisvillette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-197062>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Reportage en chambre.

Rendre compte d'un concert ou d'un spectacle auquel ils n'ont pas assisté est un péché mignon que commettent tous les journalistes ; personne ne leur en fait un grief, pourvu qu'ils y fassent ample distribution d'éloges. Mais faire du reportage à la façon de certain « correspondant spécial » c'est assurément une escroquerie peu commune.

Lorsque mourut, en 1887, l'empereur Guillaume I^e, le directeur d'un journal parisien décida d'envoyer quelqu'un à Berlin pour suivre les événements. Il fit choix, non d'un journaliste de profession, mais d'un jeune homme du monde, désireux d'utiliser les nombreuses informations que lui procuraient ses hautes relations.

Le correspondant spécial partit donc pour Berlin et s'y heurta naturellement aux difficultés du reportage dans une ville qu'on ne connaît pas et où l'on n'est pas connu. Quoique jeune, notre reporter ne fut pas embarrassé pour si peu ; il s'enferma dans sa chambre d'hôtel et se mit à écrire des *lettres de Berlin*, fort réussies, pleines de pittoresques détails, frisant parfois l'invenzione. Les lettres furent lues par nombre de gens avec beaucoup d'intérêt ; d'autres pourtant, qui connaissaient Berlin, l'Allemagne et les Allemands, pouffèrent de rire.

Le directeur du journal, d'abord ravi, devint inquiet quand il constata que les renseignements de son envoyé spécial ne concordaient pas avec les dépêches des agences télégraphiques.

A la fin, il écrivit à son correspondant pour lui faire part de ses doutes sur la sûreté de ses informations. L'envoyé spécial comprit qu'il ne pouvait continuer à faire ainsi son reportage en chambre, et, pour se tirer de sa fausse situation, il télégraphia à son directeur :

Mes renseignements puisés à une source des plus sûres, mais que je dois faire pour ne pas compromettre un diplomate de mes amis, ont à ce point exaspéré le gouvernement allemand, que je viens de recevoir l'ordre de quitter Berlin dans les deux heures. Je cède à la force. Lettre suivit.

La lettre de Berlin, qui parut le lendemain *in extenso* dans les colonnes du journal, contenait en effet le récit dramatique de l'expulsion du journaliste. Rien ne manquait à cette description pittoresque : l'envalissement de la chambre d'hôtel par les casques à pointe, l'ordre du chef de la police d'avoir à quitter la ville immédiatement, la réponse ironique de l'expulsé, la colère du policier de se voir narguer en face, etc., etc.

Quand l'envoyé spécial revint à Paris, il reçut force compliments et ses frais de voyage lui furent payés largement.

Mais son succès fut de courte durée, car on apprit bien vite que jamais il n'avait été expulsé. Le journaliste, homme du monde, fut remercié en douceur et dut porter ailleurs sa féconde imagination et son réel talent descriptif.

BOISVILLE.

La Thilon et les garçons de Rougemont.

Mœurs d'autrefois.

« Ce que femme veut, diable le veut. »

Quelques personnes encore se souviennent de l'avoir connue. C'était une grande femme, forte plus qu'un homme, à la voix haute, à la démarche sûre et lourde. De son temps, elle avait été célèbre dans tout le pays, pour sa grande vigueur, non moins que pour son entrain dans toutes les fêtes. A l'ouvrage, elle défilait le meilleur faucheur. En hiver, on la voyait partir, sa luge sur l'épaule ; elle revenait le soir, avec sa charge de bois ou de foin, sans paraître le moins du monde fatiguée. A une danse, elle avait défilé tous les garçons de l'endroit, ne s'arrêtant que pour passer de l'un à l'autre, et, après

en avoir jeté trois haletants sur le carreau, elle recommençait un galop avec un quatrième, quand le joueur jeta son violon en demandant grâce.

Quand je la connus, elle était vieille. Le temps l'avait un peu féminisé, et cependant sa taille était toujours aussi droite, et ses cheveux blanchis s'échappaient encore en ondes crépues de sa coiffe de dentelles. Le costume des autres, qu'elle avait religieusement conservé, faisait ressortir ses larges épaules, et quand, à l'église, elle s'inclinait, faisant la révérence à l'entrée de monsieur le pasteur, le mouvement était si brusque que tout le monde se retournait.

Elle avait reçu au baptême le nom d'Esther ; mais elle avait si peu de ressemblance avec la douce Juive, reine d'Assyrie, qu'on n'avait pas tardé à la désigner sous un abréviation plus rude et plus barbare. On l'appela la Thilon. Dans tout le pays, on ne la connaissait que sous ce nom, et personne mieux que les garçons de Rougemont, qui lui gardèrent toujours rancune d'un tour qu'elle leur avait joué, aux jours de sa jeunesse.

Dans ce temps-là, les danses n'étaient pas si fréquentes que maintenant : trois ou quatre fois l'année : au Nouvel-An, à la Saint-Antoine, à la Madeleine, aux Brandons peut-être, et c'était tout ; mais quand on s'y mettait, on faisait bien les choses. Les moyens de communication étaient fort rares, ainsi que les auberges, les jeunes gens désignaient un ou deux vigoureux garçons qui partaient quelques jours avant la fête. Chacun d'eux avait sa hotte dans laquelle se trouvait un petit tonneau : la *barillette*, et ils allaient ainsi bravement, quelquefois au gros de l'hiver, passaient la montagne et venaient chercher le vin qu'il leur fallait chez les vigneronnes de Montreux ou de Chailly. Quelquefois ils profitent de ce voyage pour rapporter, suivant la saison, des *plantons* de choux, des petits oignons ou des noix.

De leur côté, les filles ne restaient pas en arrière. La plus riche, à tour de rôle, apportait un jambon ; d'autres fournissaient les choux ; une dernière préparait sa marmite, et, cela fait, il ne s'agissait plus que de trouver des méntriers et un local. Trois violons, dont une basse, voilà qui suffisait pour faire un orchestre bien conditionné ; si l'on avait une clarinette par dessus le marché, cela allait encore mieux. Quant à la salle, si c'était en été, on dansait parfaitement en plein air, ou dans une grange. Si c'était en hiver, on se réunissait dans la maison la plus vaste ; on suspendait la marmite à la crêmaillère et pendant que les filles faisaient le feu et nettoyaient les choux, les garçons installaient les barilles dans le cabinet adjacent. On débarrassait la chambre ; on mettait dans un coin une table avec trois chaises dessus pour l'orchestre ; on alignait des banques contre le mur, et, aux premiers coups d'archet, tout le monde était en place. Le bal commençait et durait souvent jusqu'au matin, sans autre interruption que le souper de minuit, dont le jambon et les choux faisaient les frais.

Or, cette année-là, la Thilon voulut se venger des garçons de Rougemont qui s'étaient moqués d'elle ; aussi les avait-elle avertis à l'occasion de leur prochain bal, à la Manche, qu'ils n'avaient qu'à bien se tenir et que leur jambon pourrait bien leur passer loin du nez.

La-dessus grande rumeur à Rougemont. On connaissait la Thilon ; on savait de quel coup d'audace elle était capable, aussi une assemblée extraordinaire fut-elle réunie à la cuisine pour délibérer sur les mesures à prendre.

Le cordier Jean-Louis proposa de confier la garde de la marmite à quelqu'un de sûr. Le fils du régent, qui était un malin, voulait qu'on attachât à l'os du jambon une ficelle qui mettrait en branle une sonnette placée dans la salle de bal. Mais cette proposition fut peu goûtée ; d'ailleurs la Thilon était une fine mouche qui verrait bien la ficelle avant que de prendre le jambon.

A la fin, on prit la décision suivante : Deux garçons, en commençant par les plus jeunes, resteraient toujours à la cuisine. Ils se relayeraient après chaque danse. De cette façon le souper ne serait pas en danger, et personne ne serait blessé. Les choses étaient ainsi arrangées, les violons attaquaient tout à coup une *sautiche ormonanche* si entraînante que tout le monde se précipita dans la chambre.

Jusqu'à 40 heures tout alla bien. De la Thilon nulle trace, et nos jeunes gens commençaient à se

demander si elle n'avait pas voulu se moquer d'eux. C'était maintenant le grand Pierre-Abram et Josué à l'assez-asse qui devaient prendre la surveillance. Comme ils s'asseyaient à la vaste table en couvant du regard la marmite dont le couvercle se soulevait parfois en laissant échapper une vapeur odorante, la musique recommanda.

— Si c'est pourtant pas fichant ! fit Pierre-Abram ; voilà la première moufferine de la soirée, et la Jeanette me l'avait promise.

— Vas-y si tu veux, répliqua Josué. Je puis aussi bien garder le fricot tout seul.

Pierre-Abram ne se fit pas répéter la permission et s'échappa leste. Josué, resté seul, tambourinait légèrement le rythme sur la table, en sifflotant entre ses dents l'air qu'il entendait de loin, quand un léger « *pst* » lui fit tourner la tête. C'était Marie qui l'appelait et lui faisait signe de venir. Au diable la cuisine. Il abandonna tout, et suivit, le long du corridor, la jeune fille qui avait sans doute quelque chose d'intéressant à lui dire.

Comme ils sortaient par la porte de derrière, la Thilon entra par celle de devant. Elle avait choisi le moment, sachant que le bal devait être dans son plein. Arrivée devant la porte de la cuisine, elle l'entr'ouvrit doucement et jeta un coup d'œil. Personne. D'un bond elle arriva près du foyer, plongea hardiment la main dans la marmite, et, au risque de se brûler, retira le jambon par le manche. Elle le jeta prestement dans son tablier, et, apercevant encore sur la table la salière, elle eut soin de la vider dans les choux. Puis elle repartit comme elle était venue.

Pierre-Abram, la danse finie, s'esquiva et revint à sa consigne. Dans la salle, les filles assises le long des parois, tout en s'éventant, chantaient gairement :

Yé prai ouna fenna
L'é praisa dé né
Y sé trovaïe naira
Naira qu'on corbé,

quand Pierre-Abram entra comme un fou :

— Végni, vegni vito, la dzambetta l'é via !

La chanson expira sur toutes les lèvres, et l'on se précipita à la cuisine, où l'on trouva Josué fouillant désespérément les choux. La Thilon ne pouvait être bien loin. On s'élança à sa poursuite.

La Thilon, de son côté, avait bien prévu que pour courir après leur jambon, les garçons de Rougemont auraient des ailes aux pieds ; aussi usa-t-elle de ruse.

Dans ce temps-là, il y avait dans le village plusieurs petites constructions, des greniers, appartenant aux gens éloignés, qui y seraient leurs habits de cérémonie et leurs provisions. Ces greniers étaient construits comme les maisons du Haut-Valais, c'est-à-dire posées sur quatre pilotis, et ainsi surélevées de quelques pieds au-dessus du sol. Sans hésiter, elle se glissa sous un de ces greniers. Toute la bande furieuse passa à côté d'elle sans la voir. Elle les écouta s'éloigner, puis au bout de quelques minutes elle sortit de sa cachette et revint vers la maison où elle entra sans hésiter.

Ainsi elle l'avait prévu, tous ceux qui ne s'étaient pas mis à sa poursuite étaient à la cuisine, se désolant devant les choux qui composaient tout le festin. Elle put donc pénétrer dans la salle de danse sans être remarquée. Dans le cabinet voisin, elle trouva les barilles et la hotte qui avait servi à les apporter. Et, sans lâcher le jambon, elle mit les tonnelets dans la hotte, celle-ci sur son dos, et disparut.

Une heure après, les garçons rentraient furieux de leur insuccès.

On décida de faire bonne mine à mauvais jeu, en attendant la revanche, et l'on s'attabla devant d'immenses plats de choux qui, ô dérision, conservaient encore le parfum du jambon avec lequel on les avait cuits. Josué y mordit le premier, mais les rejeta vivement ; ils étaient immangeables.

On ne tarda pas à s'apercevoir que la salière était vide.

Pour se consoler de ce nouveau mécompte, Pierre-Abram passa dans le cabinet pour prendre le vin, mais il rentra dans la salle en levant les bras au ciel. La colère le suffoqua tellement qu'il ne pouvait dire un seul mot. On abandonna Josué qui revenait à lui, et on courut voir.

À même moment, on jouait à la Manche un galop effréné, et la Thilon triomphante se précipita dans la salle sans abandonner sa hotte, brandissant son jambon d'une main et retenant de l'autre sa coiffe dont les rubans et les dentelles voltigeaient au vent,